

01/12/2022

**Les Métropoles et Régions, autorités organisatrices de mobilité, sont pleinement engagées pour le développement des RER métropolitains : elles demandent conjointement à la Première ministre de passer des annonces aux engagements concrets.**

À Margot qui demandait, sur Instagram, ce qu'il fait pour développer le transport ferroviaire en France et offrir une vraie alternative à la voiture, le Président de la République a confirmé l'ambition nationale, déjà évoquée dans la loi d'orientation des mobilités, visant à développer des RER métropolitains dans les 10 plus importantes métropoles françaises.

Les Régions et les Métropoles, ainsi que le GART, association des collectivités au service de la mobilité, sont satisfaits de cette annonce qui conforte les projets de RER métropolitains, déjà prêts à être mis en œuvre ou en cours de discussion entre les collectivités compétentes. Le Président de la République confirme ainsi que l'État, propriétaire du réseau ferroviaire, bien commun de la Nation, prendra toute sa part dans ces projets, pour lesquels lui seul dispose des ressources et des leviers pour leur réalisation, dans le cadre d'une programmation pluriannuelle.

La réalisation de ces réseaux constitue une nécessité pour développer les transports collectifs dans les villes et leurs grandes périphéries, gage de résorption des embouteillages, d'actions face au réchauffement climatique et de soutien au pouvoir d'achat des ménages. Les investissements financiers qu'ils nécessitent, sur la temporalité de deux contrats de plan État-Région (CPER), représentent un effort qui dépasse le cadre budgétaire actuel des travaux du Conseil d'orientation des infrastructures (COI). La traduction concrète de cet engagement devra donc s'exprimer à travers les propositions attendues du COI, le cadre financier du volet mobilités des deux CPER jusqu'en 2032 et d'une loi de programmation pluriannuelle non encore initiés. En application de l'article 8 de la loi d'orientation des mobilités, les métropoles, autorités organisatrices de la mobilité, et les régions, cheffes de file de l'intermodalité et de la complémentarité entre les modes de transport (loi MAPTAM), par ailleurs en charge de l'organisation et du financement des services ferroviaires régionaux de voyageurs (loi SRU), prendront leur part de cet effort.

L'ambition annoncée est aussi celle de nos collectivités visant à œuvrer concrètement au report modal vers le ferroviaire et au développement d'une offre de transports publics attractive et à prix maîtrisés, qui est indispensable pour atteindre la neutralité carbone en 2050. Cet effort devra également veiller à conforter le maillage ferroviaire territorial, dont les Régions sont garantes, et sa modernisation, conditions indispensables de la connexion des grands ensembles urbains entre eux, avec leurs périphéries, et avec le réseau national.

Aussi, en parallèle du programme d'investissements, une réflexion sur le modèle économique, structurellement déficitaire des transports en commun et pour lesquels la tarification doit favoriser un usage massif et accessible à tous, devra être conduite en partenariat entre l'État, SNCF Réseau, les Régions et AOM urbaines. Dans ce cadre et pour l'immédiat, nous demandons aussi au Gouvernement,

de ne pas revenir sur la baisse de la TVA sur les transports du quotidien votée par le Sénat la semaine dernière.

Les Régions, les Métropoles et les Autorités organisatrices de la mobilité réunies au sein du GART demandent donc à la Première Ministre d'engager un travail en commun au service de cette grande ambition nationale au profit de la mobilité durable de tous nos concitoyens.

### **France urbaine**

Présidée par Johanna Rolland, Maire de Nantes et présidente de Nantes Métropole, France urbaine est l'association de référence des métropoles, communautés urbaines, communautés d'agglomération et grandes villes. C'est une association de collectivités qui incarne la diversité urbaine et promeut l'alliance des territoires. Portée par des élus de toutes tendances politiques, l'association est composée de 108 membres. Elle représente 2000 communes de toutes tailles dans lesquelles résident près de 30 millions de Français. L'association porte une vision politique et technique au service de ses adhérents et des citoyens en engageant un dialogue permanent avec l'ensemble des acteurs de la société aux niveaux local, national, européen et international. Elle éclaire la décision publique sur les principaux sujets qui concernent les territoires urbains et la décentralisation.

Benoit CORMIER

06 40 86 45 38 - [b.cormier@franceurbaine.org](mailto:b.cormier@franceurbaine.org)

### **GART**

Le GART agit quotidiennement aux côtés des Autorités organisatrices pour favoriser le développement des transports publics et des modes alternatifs à l'autosolisme. Dirigée par des élus représentant la diversité des territoires et des sensibilités politiques et animée par une équipe permanente dynamique et volontaire, notre association partage les grands enjeux de la mobilité durable avec ses adhérents, plus de 210 Autorités organisatrices de la mobilité. Le GART poursuit ainsi son inlassable travail de soutien des collectivités et défend leurs intérêts à tous les niveaux où se déterminent les politiques publiques.

Mouloud HOUACINE

01 40 41 18 34 - [mouloud.houacine@gart.org](mailto:mouloud.houacine@gart.org)

### **Régions de France**

Régions de France réunit depuis 1998 les Régions et Collectivités régionales de métropole et d'Outre-mer. Réseau d'influence constitué d'experts de très haut niveau, Régions de France construit, nourrit, porte, diffuse et enrichit le projet politique régional. Transpartisan, ce projet est celui d'une France réellement décentralisée au service de nos concitoyens. Il couvre l'ensemble des politiques régionales dans leur 3 dimensions : développement du capital humain, dynamiques économiques et écologiques, cohésion des territoires de proximité. Régions de France agit à l'échelon national et européen, pour convaincre les institutions, et au-delà l'opinion publique, du bénéfice apporté par la décentralisation. Au service des élus régionaux, notre réseau mutualise les expériences des Régions, réunit et analyse les données, construit les argumentaires, porte les plaidoyers au bon niveau. Régions de France est présidé par Carole Delga, présidente de la Région Occitanie.

Violaine Hacke

06 28 47 53 55 - [vhacke@regions-france.org](mailto:vhacke@regions-france.org)